



N° 25 du 01/06/2010

Préparation de la rentrée 2011 :

la mort programmée de l'école ?

Dans un document interne relatif à la préparation de la rentrée 2011, adressé par le Ministre aux recteurs et aux IA, un certain nombre de « pistes » et de recommandations à suivre sont annoncées :

- réduction drastique de la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans ;
- augmentation du nombre d'élèves par classe
- regroupements et/ou fusions d'écoles
- remplacements assurés par des vacataires
- suppression massive de postes « hors classe » notamment maîtres E, G, psychologues scolaires, intervenants langue vivante...

Si ces orientations étaient appliquées, elles poursuivraient et amplifieraient le laminage de l'école publique. La mise en place de ces projets ne pourraient que nuire à la réussite des élèves et auraient notamment des conséquences dramatiques sur ceux ayant des difficultés.

Vous trouverez sur le site national du SNUipp (<http://www.snuipp.fr/spip.php?article7173>) les documents ministériels (*fiches 1 à 5*) et en pièce jointe le communiqué de presse « budget 2011 » du même SNUipp .

Après le 27 mai... le 24 juin !

Plus d'un tiers des enseignants des écoles en grève pour l'emploi et les retraites (*45% dans la Drôme*) : cette nouvelle mobilisation significative porte l'exigence du maintien de l'âge de départ en retraite à 60 ans pour les professeurs des écoles et à 55 ans pour les instituteurs et du refus de tout allongement de la durée de cotisation. Les enseignants des écoles exigent la nécessité de mettre en place d'autres solutions de financement, concernant les revenus financiers, pour assurer l'avenir des régimes de retraite. Ils étaient nombreux dans les cortèges : près de 7000 à Valence, 2000 à Montélimar et un million dans toute la France !

Le SNUipp dénonce l'annonce « à pas feutrés » d'un report du départ de l'âge en retraite au-delà de 60 ans, qui vise à en dissimuler les conséquences et dénaturer le débat public.

Le gouvernement doit cesser de cacher ses véritables intentions et le ministre de l'Education Nationale doit annoncer toutes les conséquences de ces mesures pour les fonctionnaires et les enseignants.

Le SNUipp rappelle qu'aujourd'hui l'âge moyen de départ en retraite des enseignants des écoles est de 56 ans : cela résulte des spécificités du métier d'enseignant des écoles et des engagements gouvernementaux précédents. Seront-ils remis en cause et le ministre de l'Education nationale envisage-t-il de demander aux enseignants des écoles de poursuivre leur travail avec les élèves jusqu'à 70 ans pour pouvoir bénéficier d'un taux de pension décent ?

Le SNUipp appelle à de nouvelles initiatives nationales d'action en juin.

(Lire ici le communiqué commun pour le 24/06 : <http://26.snuipp.fr/spip.php?article773>)

Pour toutes ces infos, plus de détails etc.

consultez régulièrement le site du SNUipp 26 : <http://26.snuipp.fr/> .